

Deuxième séance, mercredi 16 mars 2016

Présidence de M. Benoît Rey, président

Communications. - Projet 2013-DSAS-77: loi sur les seniors (LSen), loi sur les prestations complémentaires (LPMS), loi sur l'indemnité forfaitaire (LIF); entrée en matière générale sur le concept Senior+; entrée en matière sur la loi sur les seniors; première lecture; entrée en matière sur la loi sur les prestations complémentaires; première lecture jusqu'à l'article x; entrée en matière sur la loi sur l'indemnité forfaitaire; première lecture.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 99 députés; absents: 11.

Sont absents avec justifications: MM. et Mmes Marie-Christine Baechler, Gaétan Emonet, Giovanna Garghentini Python, René Kolly, Nicolas Kolly, Stéphane Peiry, Rose-Marie Rodriguez, Olivier Suter et Ralph Alexander Schmid.

Sans justification: Olivier flechtner et Silvio Serena.

MM. et Mme Marie Garnier, Georges Godel, Erwin Jutzet, Maurice Ropraz, Jean-Pierre Siggen et Beat Vonlanthen, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Ouverture de séance

Le Président.

Communications

Le Président.

- Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Projet 2013-DSAS-77 Senior+

Message pp. XXXXss.

Rapporteur: **Yves Menoud** (PDC/CVP, GR).

Commissaire: **Anne-claude Demierre**, Directrice de la santé et des affaires sociales.

Entrée en matière générale

Le Président.

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Thomet René (PS/SP, SC).

Mäder-Brühlhart Bernadette (ACG/MLB, SE).

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV).

Zosso Markus (UDC/SVP, SE).

Meyer Loetscher Anne (PDC/CVP, BR).

Krattinger-Jutzet Ursula (PS/SP, SE).

Stempfel-Horner Yvonne (*PDC/CVP, LA*).

Aebischer Susanne (*PDC/CVP, LA*).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- L'entrée en matière sur l'ensemble du projet n'étant pas combattue, il est passé à l'examen de la loi sur les seniors (LSen).

Projet de loi

sur les seniors

Entrée en matière

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Lehner-Gigon Nicole (*PS/SP, GL*).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

ALINÉA 1

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 2

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 2

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 3

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 4

ALINÉA 1

Le Rapporteur.

- Adopté.

ALINÉA 2

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 3

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 4

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 5

LETTRE A

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

LETTRE B

- Adopté.

LETTRE C

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

LETTRE D

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

LETTRE E

La Commissaire.

- Adopté.

LETTRE F

- Adopté.

ART. 6

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (modification rédactionnelle de la version allemande).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 7

ALINÉA 1

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 2

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 8, TITRE ET CONSIDÉRANTS

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

- La première lecture étant terminée, il est passé à la première lecture du projet de loi sur les prestations médico-sociales.

Projet de loi

sur les prestations médico-sociales

Entrée en matière

Le Rapporteur.

Thomet René (*PS/SP, SC*).

Meyer Loetscher Anne (*PDC/CVP, BR*).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la première lecture.

Première lecture

ART. 1

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 2

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 3

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 4

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 5

Le Rapporteur.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 6

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 7

ALINÉA 1

Le Rapporteur.

- Adopté.

ALINÉA 2

Le Rapporteur.

- Adopté.

ALINÉA 3

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 8

ALINÉAS 1 ET 2

Le Rapporteur.

- Adopté.

ALINÉA 3

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Schnyder Erika (*PS/SP, SC*).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 9

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 10

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 11

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 12

LETTRES A À C

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adoptées.

LETTRES D À G

Le Rapporteur.

- Adoptées.

LETTRES H À J

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 13

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adopté.

ART. 14

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 15

ALINÉA 1

Le Rapporteur.

- Adopté.

ALINÉA IBIS (NOUVEAU)

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Burgener Woeffray Andrea (*PS/SP, SC*).

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 2

- Adopté.

ALINÉA 3

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Thomet René (*PS/SP, SC*).

Meyer Loetscher Anne (*PDC/CVP, BR*).

Mutter Christa (*ACG/MLB, FV*).

Pythoud-Gaillard Chantal (*PS/SP, GR*).

Grandjean Denis (*PDC/CVP, VE*).

de Weck Antoinette (*PLR/FDP, FV*).

Zadory Michel (UDC/SVP, BR).

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Au vote, l'amendement Thomet opposé à la proposition de la commission (projet bis) est refusé par 58 voix contre 28; il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Berset Solange (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,ACG/MLB), Burgener Woelfray Andrea (FV,PS/SP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Clément Pierre-Alain (FV,PS/SP), Fellmann Sabrina (LA,PS/SP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,ACG/MLB), Roubaty François (SC,PS/SP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB), Thomet René (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP). *Total: 28.*

Ont voté non:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Johnner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Menoud Marc (GL,UDC/SVP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 28.*

- Au vote, la proposition de la commission (projet bis) opposée à la version du Conseil d'Etat est acceptée par 58 voix contre 28; il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey Pascal (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP),

Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Castella Romain (GR,PLR/FDP), Collaud Elian (BR,PDCPBD/CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDCPBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith Emmanuelle (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Lambelet Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVPBBD), Losey Michel (BR,PLR/FDP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Menoud Marc (GL,UDC/SVP), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Piller Alfons (SE,UDC/SVP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 58.*

Ont voté non:

Berset Solange (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,ACG/MLB), Burgener Woelfray Andrea (FV,PS/SP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Clément Pierre-Alain (FV,PS/SP), Fellmann Sabrina (LA,PS/SP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,ACG/MLB), Roubaty François (SC,PS/SP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB), Thomet René (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP). *Total: 28.*

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 4

- Adopté.

ALINÉA 5

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ALINÉA 6

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 16

Le Rapporteur.

Schnyder Erika (*PS/SP, SC*).

- Adopté.

ART. 17

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 18

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 19

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 20

ALINÉAS 1 à 4

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Adoptés.

ALINÉA 5 (NOUVEAU)

Le Rapporteur.

La Commissaire.

Schnyder Erika (*PS/SP, SC*).

Le Rapporteur.

La Commissaire.

- Modifié selon la version de la commission (projet bis).

Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. XXXXss.

ART. 21

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 22

- Adopté.

ART. 23

- Adopté.

ART. 24

- Adopté.

ART. 25

- Adopté.

ART. 26

Le Rapporteur.

- Adopté.

ART. 27

- Adopté.

ART. 28

- Adopté.

ART. 29, TITRE ET CONSIDÉRANTS

La Commissaire.

- Adopté.

TITRE ET CONSIDÉRANTS

Le Rapporteur.

- Adoptés.

- La première lecture est ainsi terminée..

- La séance est levée à 12 h 05.

Le Président:
Benoît REY

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Marie-Claude CLERC, *secrétaire parlementaire*